Atelier n° 3 : échanges scientifiques, technologiques et universitaires

Enjeu des relations entre les différents niveaux de pouvoirs publics

Dans le cas du Collège Doctoral, les débats sur la coopération scientifique et universitaire doivent se faire à 3 différents niveaux : au niveau des états, au niveau des universités, au niveau des laboratoires, en s'appuyant sur la légitimité et le niveau d'excellence des 2 cotés.

Les organismes gouvernementaux jouent un rôle clé dans le cadre de la création, administration et organisation des différents projets pour la coopération scientifique et technologique.

Évolutions nécessaires

Stimuler la participation des institutions brésiliennes et françaises à l'aide financière des projets de coopération scientifique.

Le déséquilibre du flux d'étudiants entre le Brésil et la France tend à diminuer dans le cadre des programmes de coopération scientifique, comme il a déjà été vérifié dans le cas du programme BRAFITEC (presque parité du flux entre Brésil et France).

Développer les projets académiques en fonction des besoins de la société civile.

Apport des échanges entre les collectivités territoriales

Implémenter partenariats de recherche entre les pôles technologiques brésiliens et les pôles de compétitivité français cofinancés par des institutions et/ou gouvernements des deux pays.

Utiliser les technopôles comme outil de rapprochement entre universités, entreprises et innovation technologique.

Les collectivités locales jouent un rôle clé dans le cadre de la coopération scientifique et technologique au niveau de financements et d'autres formes de soutien aux différents projets. (Exemples : ESPACA, Projet Arcus).

Innovation les plus significatives

Développer la coopération scientifique face à la compétition actuelle dans le monde de la recherche.

Créer des réseaux d'institutions et collectivités locales intéressées à la coopération scientifique.

Insister sur la mobilité des étudiants et des enseignants dans les programmes de coopération scientifique déjà existants.

Travailler sur la communication des différents programmes de coopération scientifique.

Conditions de généralisation de ces innovations

Inciter les collectivités locales à accorder des bourses aux étudiants

Conditions de réussite des innovations observées

S'appuyer sur les partenariats existants pour développer d'autres formes de coopération scientifique.

Formuler des méthodes d'évaluation des résultats des programmes existants et proposer des pistes d'amélioration.